

GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relevé des décisions de la Commission Permanente de décembre 2014 – Canton de St Etienne de Lugdarès.

« Jérôme GROS, Conseiller Général du canton de ST-ETIENNE DE LUGDARES, communique les décisions validées en faveur de son canton lors de la Commission Permanente du 1^{er} décembre 2014 :

Dans le cadre du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle, une subvention totale de 103 355 € sera répartie en faveur des communes du canton, dont 33 810 € au titre du déneigement et 69 545 € au titre du fonds de solidarité en faveur des collectivités défavorisées. La dotation aux communes défavorisées sera répartie comme suit :
Borne : 5 092 €, Cellier du Luc : 5 720 €, Laval d'Aurelle : 4 199 €, Laveyrune : 5 698 €, Le Plagnal : 6 682 €, St Alban en Montagne : 7 810 €, St Etienne de Lugdarès : 26 037 €, St Laurent les Bains : 8 307 €.

Au titre de la politique de l'eau : des subventions d'un montant total de 272 712 € seront réparties de la façon suivante :

-Commune de St Etienne de Lugdarès : 227 823 € pour des travaux d'assainissement au hameau de Masméjean ; 3 000 € pour la procédure administrative du captage le Doulay.

-Commune de St Laurent les Bains : 12 000 € pour des procédures de protection des captages de Prat, Clauzel, Les Champs, Courèges et Coste Longe.

-Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Haute Allier : 3 034 € pour des travaux de protection aux captages de Serres, Rogleton et Laveyrune.

-Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de St Etienne de Lugdarès : 21 000 € pour des travaux de protection aux captages de Ourlette et Ubac à Laval d'Aurelle. 3 299 € pour des travaux de protection aux captages de Mayres, Bournelles et Bauzon à Borne.

-Communauté de Communes Cévenne et Montagne Ardéchoise : 2 556 € pour l'étude de la morphologie et des berges du bassin versant de Naussac.

Au titre du plan de modernisation des bâtiments d'élevage, un particulier du canton sera doté d'une subvention de 6 634 €.

La Communauté de Communes Cévenne et Montagne Ardéchoise percevra une subvention de 13 000 € pour le fonctionnement de l'office de tourisme situé à St Etienne de Lugdarès. »

